

Compte-rendu

Réunion de secteur – COCM et CMB – 9 mai 2022

Anthony LAURENT — 02 33 71 65 31 — 06 88 61 64 41 — alaurent@parc-cotentin-bessin.fr

I. Rappel des objectifs

Rencontrer les élus des communes du Parc, leur présenter la révision de charte et aborder deux thèmes avec eux :

Les problématiques locales de leur secteur, concernant la biodiversité et la nature ordinaire, l'évolution des paysages, les effets du dérèglement climatique, la qualité et la quantité de la ressource en eau, tourisme (surfréquentation éventuelle, valorisation de sites), agriculture, attractivité pour de nouveaux habitants (emploi, services, mobilités, habitat), production locale d'énergie renouvelable.

La question des aménagements envisageables pour améliorer la qualité des centres-bourgs : végétalisation, services, lieux de convivialité...

II. Restitution

Questions / réponses

Pourquoi notre territoire est-il labellisé Parc naturel régional ?

La présence de 30 000 ha de marais, le patrimoine bâti en terre, l'agriculture herbagère et laitière sont le plus souvent cités par les élus.

Pour rappel, le label de Parc naturel régional est délivré pour 15 ans par l'Etat à des territoires habités, ayant des patrimoines naturels et culturels riches mais fragiles. Le rôle d'un Parc est de développer son territoire tout en préservant ses patrimoines.

Quelles actions mène le Parc sur son territoire ?

La restauration du bâti en terre, le soutien à l'agriculture en zone humide (marais) et la gestion d'espaces naturels protégés (réserves nationales, ENS, Natura 2000...) sont le plus souvent cités par les élus.

Pour rappel, les modes d'action du Parc reposent sur :

- Le conseil, l'expertise, l'accompagnement, le financement
- La recherche et l'expérimentation
- L'accueil, la sensibilisation et la mobilisation des publics

Les thématiques traitées par le Parc sont nombreuses :

- Biodiversité, nature ordinaire
- Tourisme
- Energies renouvelables
- Bâti et construction en écomatériaux
- Agriculture en zone humide
- Gestion de l'eau douce
- Aménagement, urbanisme et paysages
- Education et sensibilisation à l'environnement et au développement durable

Avez-vous déjà visité la Maison du Parc ?

Oui, pour la majorité des élus (75%), mais plusieurs ne l'ont jamais visitée.

Pourquoi êtes-vous délégué du Parc ?

Pour la majorité des élus délégués, il s'agit d'une désignation « par défaut », faute de volontaires, ou « parce qu'il en fallait un ». Plusieurs, néanmoins, se sont portés volontaires : par adhésion aux valeurs du Parc, ou pour mieux connaître son action sur le territoire.

En partenariat avec le bureau d'études Indiggo, le Parc a fait le constat que le rôle de délégué était mal défini et peu intéressant pour les élus. Dans sa nouvelle charte 2025-2040, le Parc va revoir sa gouvernance pour rendre le rôle des délégués plus concret et davantage impliquer les élus dans le fonctionnement de la structure.

Problématiques locales

Biodiversité et nature ordinaire

- Espèces envahissantes : ragondins, écrevisses rouges ?
- Espèces moins visibles : hirondelles
- Espaces publics et cimetières sans pesticides
- Aménagements pour préserver la biodiversité
- Améliorer l'accès pour tous à la biodiversité et à la nature / création et aménagement de chemins
- Aide à la mise en place de plans de gestion

Évolution des paysages, effets du dérèglement climatique

- Préparer plus concrètement et plus rapidement les habitants et les décideurs à la montée de la mer

Qualité et quantité de la ressource en eau

- Incidence du réchauffement sur les niveaux des nappes phréatiques, salinisation → modification des différentes cultures ?
 - Que le Parc reste animateur et acteur des ASA, collectivités, SAGE...
- Inciter à éviter les cultures gourmandes en eau
- Économiser l'eau
 - Apprendre l'usage de l'eau : comment la stocker, comment optimiser son utilisation

Tourisme (surfréquentation éventuelle, valorisation de sites)

- Implication du PNR dans les circuits d'itinérance vers Saint Jacques de Compostelle
- Rendre nos collectivités attractives en faisant attention au tourisme de masse
- Comment structurer la politique touristique liée à la nature ?
- Développement de l'offre au cœur du territoire
- Profiter des voies vertes
- Trouver le juste équilibre entre attractivité et fréquentation mesurée
- Faire entrer le visiteur dans le territoire

Agriculture

- Agriculture raisonnée
- Foncier qui disparaît au profit des loisirs
- Les crises actuelles vont favoriser l'ouverture de nouvelles terres vouées au labour
- Développement des grosses fermes → jusqu'où ? Impacts sur les haies, bocages ?
- La conservation des pâtures passe par une taille des fermes qui reste correcte
- Faire émerger un PAT à l'échelle d'un territoire
- Créer un label « viande des marais »
- Faire du Parc un acteur des circuits courts (x4)
- Relocaliser certaines productions agricoles
- Faire plus de place à l'agriculture biologique
- Inciter à la consommation de produits locaux et de saison
- Restaurer l'éducation alimentaire pour tous les habitants → enjeux santé, convivialité, paysages, ouverture d'esprit
- Accompagner l'approvisionnement local et/ou bio des cantines
- Rôle de l'agriculture bio pour préserver l'eau
- Associer les agriculteurs aux initiatives du Parc

Attractivité pour de nouveaux habitants (emploi, services, mobilités, habitat)

- Comment accueillir de nouveaux habitants malgré les contraintes ZAN dans les futurs PLUi ? Alors que la demande de terrains constructibles augmente (x2)
- Concilier l'arrivée de nouveaux habitants avec le respect de nos paysages
- Comment accueillir de nouveaux habitants alors que l'on souhaite préserver l'aspect « sauvage » et « authentique » de notre territoire ?
- Maintenir l'attractivité et la vitalité des plus petits commerces
- Améliorer les déplacements vélo, covoiturage

Production locale d'énergie

- Développement des éoliennes mais problème de l'impact sur la biodiversité, les paysages, nuisances sonores et visuelles
- Développer les installations solaires (x2)
- Accroître les énergies renouvelables sous toutes leurs formes (x2)

- Développement de l'énergie citoyenne
- Rester vigilant sur les impacts éventuels des installations (méthanisation, éolien...)

Aménagement des centre-bourgs

ATOUTS

Dynamisme, vie locale (15)

- Ecole, commerces (x3)
- Ecole
- Commerces, services (x3)
- Tous les services de proximité
- Vitalité commerciale
- Dynamisme commercial
- Dynamisme (x2)
- Vie associative (x2)
- Population jeune

La qualité du bâti (12)

- Bâti ancien (pont, moulin, boulangerie ancienne, église)
- Patrimoine bâti (x4)
- Patrimoine abbatial
- Architecture harmonieuse de la reconstruction
- Les « vieilles pierres »
- Eglise, enclos paroissial
- Eglise, monument moderne
- Une mairie flamboyante neuve
- Conservation / rénovation

Tranquillité, convivialité (10)

- Tranquillité (x3)
- Qualité de vie (x3)
- Convivialité et échanges entre habitants (du fait de la taille) (x2)
- Village à dimension humaine (convivialité, rencontres à travers le bénévolat, associations, etc)

La proximité et l'accessibilité à un environnement de qualité (7)

- Landes
- Les marais salants

- Lieux de promenade
- A la campagne
- Proche de la campagne
- En campagne et proche de la ville
- Paysage équilibré

Accessibilité (mobilité) (6)

- Carrefour routier et cyclo
- Aménagement du carrefour
- Pistes cyclables
- Desserte routière
- Accessibilité
- Interconnexion avec les équipements publics

Qualités environnementales (4)

- Plan d'eau
- Sites naturels (plan d'eau et son aménagement)
- Façades arborées

Accessibilité aux faibles revenus (2)

- Foncier disponible et peu cher

Autre

- Propreté (entretien, gestion des déchets)
- Le Plan Communal
- Economie locale (ostréiculture, élevage, pêche, céréales et maraîchage)
- Qualités visuelles

POINTS A AMÉLIORER

Rénovation, entretien, isolation (14)

- Rénovation (x4)
- Conseiller, encourager et soutenir financièrement la rénovation du bâti existant en veillant à son intégration dans le patrimoine urbanistique existant
- Rénovation des passoires énergétiques

- Amélioration des modes de chauffage sur nos vieilles maisons
- Isolation (x3)
- Entretien du bourg
- Restaurer les îlots
- Logements vacants (x2)

Mobilités douces (5)

- Déplacements doux
- Sécurité pour les cyclistes et piétons
- Sortir du tout voiture
- Améliorer l'accès piétonnier dans les centres bourgs

Accueillir l'habitant

- loyer trop cher pour jeunes et ouvriers qui gagnent le smic

Dynamiser (2)

PISTES D'ACTION

Arrivée de nouvelles populations

- Faire une étude du phénomène : Qui sont les nouveaux arrivants ? Habitants de la Manche ou d'ailleurs ? Retraités ou jeunes couples ? Est-ce que le phénomène perdure dans le temps ?
- Besoin de logements pour les jeunes en apprentissage, les repreneurs d'exploitations agricoles
- Rôle des communes : achat de logements et commerces en centre-bourg
- Rôle du Parc : accompagner les communes

Végétalisation

- S'inspirer des bourgs qui sont déjà dans cette démarche
- Cibler les bourgs qui ont des problématiques particulières (ex : gestion des fortes pluies)
- Inscrire la végétalisation dans une démarche d'embellissement des centre-bourgs, donc de renforcement de leur attractivité (réflexion à faire sur les atouts et contraintes des différents types de végétalisation : ornementale ou rafraîchissante)
- Former les agents

Architecture

- Réapprendre à aimer et valoriser l'architecture d'après-guerre : participer à créer de l'attachement en adoptant un discours positif, isoler sans défigurer, etc.
- Installer des expos photos dans les bourgs pour valoriser l'architecture, l'histoire, etc
- Intégration paysagère des nouvelles constructions / rénovations
- Rôle du Parc : sensibiliser les communes sur le rôle des documents d'urbanisme et leurs contraintes

Rénovation

- Le rendre plus vivant
- Que les bourgs permettent d'attirer des travailleurs qualifiés et des petites entreprises locales dynamiques

Renaturer (2)

- Végétalisation
- Renaturer

Autre

- Gestion des entrées de bourg

- Diffuser et communiquer sur la plateforme de la rénovation de la COCM
- Améliorer l'accessibilité à ces aides pour les familles les plus précaires : comment les inciter ?
Comment les solliciter ?

Économiser l'espace

- Faire un travail de repérage du bâti dégradé
Développer la culture du vélo
- Communiquer, donner envie, sécuriser les aménagements, etc

Cartes sites emblématiques / sites dégradés

« Coups de cœur »

- La Maison des Marais
- Le donjon du Plessis Lastelle
- la chapelle de Gorges
- La tourbière de Gorges
- Le lac des Bruyères
- Le Musée de la Maison de la brique
- Le Mont Castre
- Le havre de Saint Germain sur Ay
- Le havre de Surville (hors PNR)
- La réserve biologique de La Feuillie
- Espace aménagé à La Feuillie (plan d'eau, ancien port, moulin, vieille boulangerie)
- La voie verte
- Nos fours à pain
- L'étang des Sarcelles
- Le Mont de Doville

« Coups de gueule »

- Le chemin de randonnée face au château de Gorges → chênes coupés
- Les déchets sur la plage ou dans les chemins creux
- Constructions en cours sur la zone conchylicole à Sainte-Marie-du-Mont (loi littoral ?)
- Entretien défectueux de la voie verte par le CD50 sur la Haye et Montsenelle
- Le démantèlement du bocage et la disparition des prairies

III. Feuille de présence

33 présents

Page 7 sur 9

NOM Prénom	Collectivité représentée
BOCQUET Denis	Feugères
BOUCHARD Line	La Haye
CAMUS-FAFA José	Pirou
CERVANTES David	COCM
CHANTELOUP Marc	La Feuillie
CLEROT Philippe	La Feuillie
DE SOUSA Jocelyne	Lessay
FREMY Sylvie	Millières
GIAVARINI Pascal	Saint-Germain-sur-Ay
GOURDAN Michel	Saint-Patrice-de-Claids
HAMEL Bruno	Saint-Martin-d'Aubigny
HEBERT Anne	COCM
HUET Laurent	Saint-Sauveur-Villages
HUET Yves	Gonfreville
LAURENT Patrice	La Haye
LECLERE Alain	COCM
LEDANOIS Laure	Pirou
LEFORESTIER Noëlle	Pirou
LEFRANC Hubert	Périers
LELIEVRE Rose-Marie	COCM / Feugères
LEMOIGNE Henri	COCM
MARESCQ Roland	Lessay
MAUBE Stéphanie	Lessay
MINERBE-LEVAVASSEUR Marie-Line	Laulne
MOUCHEL Yann	Varenguebec
PAREY Guy	Périers
POULAIN Jean-Marie	Montsenelle
QUINETTE Jean-Luc	Vesly
RAMOS-BRAZ Miguel	Saint-Germain-sur-Sèves
RENAUD Thierry	Montsenelle
ROBERT Marie-Françoise	Saint-Sauveur-Villages

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION



ROBIOLLE Hubert	Muneville le Bingard
TORTEL Valérie	Gorges